

## L'expérience de tous au profit de chacun !

Chères lectrices, chers lecteurs, le temps est arrivé de vous présenter la **deuxième édition du bulletin** [Communautés d'apprentissage ITMAV](#)

. Vous y trouverez les dernières nouvelles du projet de déploiement des communautés d'apprentissage à l'échelle du Québec, ainsi que des informations sur les rencontres qui ont eu lieu dans la période comprise entre le 1er janvier et le 30 avril 2018. Bonne lecture!

Bulletin CA-ITMAV, Mai 2018

### CONTENU

1. L'avancement du projet
2. Le bilan des activités des communautés d'apprentissage ITMAV
3. Le rôle et les limites du travailleur ou de la travailleuse de milieu
4. Le travail d'équipe à l'interne
5. Une invitation du Secrétariat aux aînés
6. Prochaine édition

### DIRECTION

André Guérard  
Directeur général

### REDACTION

Manon Mériteau  
Agente de développement  
ITMAV

Marie-Josée Raymond  
Agente de développement et  
de liaison ITMAV

Martin Truchon  
Agent de développement  
ITMAV



Association québécoise des centres communautaires pour aînés  
Quebec Association of Senior Centres

AQCCA  
QASC

## BULLETIN COMMUNAUTÉS D'APPRENTISSAGE



L'expérience de tous au profit de chacun !  
Des communautés d'apprentissage  
qui nous ressemblent et nous rassemblent !

### Bulletin CA-ITMAV, Mai 2018

Chères lectrices, chers lecteurs, le temps est arrivé de vous présenter la deuxième édition du *Bulletin communautés d'apprentissage ITMAV*. Elle couvre la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2018. L'équipe de rédaction vous souhaite bonne lecture !

#### 1. L'avancement du projet

Déjà la 3<sup>e</sup> et dernière année du projet !

D'une durée de trois ans, se terminant le 31 mars 2019, et financé par le Secrétariat aux aînés dans le cadre du programme Québec Ami des Aînés (QADA), le projet vise à rejoindre les projets d'Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) au Québec, actuellement reconnus et financés par le Secrétariat aux aînés ; à mettre en place les conditions favorables au déploiement des activités de communauté d'apprentissage ITMAV et la mise en place de conditions de succès qui favoriseront l'autonomie de ces groupes afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités suite à la fin du projet.